



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE  
**DOMONT**

Rapport d'activité  
**2021**



**PREVENTION**

**ASSOCIATION IMAJ**

2 ALLEE DES DENTELIERES – 95330 DOMONT

Tél : 01.39.91.09.15 – IMAJ.DOMONT@IMAJ95.FR

## Table des matières

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	5
1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021 .....	5
1.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021.....	5
1.3 PRESENTATION D'UNE SEMAINE TYPE.....	6
1.4 REUNIONS ET INSTANCES INTERNES.....	7
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021 .....	8
2.1 CONTEXTE TERRITORIAL.....	8
2.2 DONNEES STATISTIQUES 2021 .....	11
2.3 ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES 2021.....	11
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans.....	18
3.1 ZOOM SUR LES 11-15 ANS.....	18
3.2 PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE.....	19
3.3 ACTIONS COLLECTIVES ET SEJOUR .....	19
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans .....	20
4.1 ZOOM SUR LES 16/17 ANS .....	20
4.2 UN PARTENARIAT REGULIER AVEC LE LYCEE GEORGE SAND DE DOMONT .....	20
4.3 ACTIONS COLLECTIVES ET SEJOUR .....	21
4.4 ZOOM SUR LES 18-25 ANS.....	23
4.5 LES CHANTIERS EDUCATIFS .....	23
V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux .....	24
5.1 CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES JEUNES FILLES ET PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES / GARCONS .....	24
5.2 L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES JEUNES DANS LEURS USAGES DES RESEAUX SOCIAUX. 25	
5.3 LA PASSERELLE CM2/6è.....	27
VI. Partenariats et participation au développement social local .....	28
6.1 PROJETS PARTENARIAUX 2021.....	28
6.2 ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS D'IMAJ .....	28
6.3 PARTENARIATS ACTIFS EN 2021 .....	29
Annexes.....	31
TABLEAU 1 : REPARTITION DES ACTIVITES.....	31
TABLEAU 2 : ACTIONS COLLECTIVES.....	31
TABLEAU 3 : PUBLIC TOUCHE .....	31
TABLEAU 4 : SYNTHESE PRESENTANT LES JEUNES EN ACCOMPAGNEMENT.....	31

TABLEAU 5 : DEMANDES .....	32
TABLEAU 6 : DEMARCHES ENGAGEES (SUPPRESSION DES DOUBLONS).....	32
TABLEAU 6 BIS : DEMARCHES ENGAGEES (SELECTIONS DE TROIS DEMARCHES MAXIMUM PAR JEUNE) .....	33
TABLEAU 7 : FICHES COLLEGE ET LYCEE .....	33
TABLEAU 8 : PARTENARIAT .....	36

## Glossaire – *Ne pas modifier*

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

# I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

## 1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Domont se compose de 2 éducateurs à temps plein et d'une cheffe de service éducatif à temps partiel. C'est une équipe stable qui intervient depuis plus de trois ans sur la commune. Sur l'année 2021, l'Équipe de Prévention Spécialisée de Domont a ainsi été composée des personnels suivants :

### 1 Cheffe de service

- Laure Fornells, depuis le 08/01/2020

### 2 Éducateurs spécialisés :

- Anne-Claire LALLAIN, monitrice-éducatrice, en poste à IMAJ depuis 4 ans
- Loïc NIANG, moniteur-éducateur, en poste sur le service de Domont depuis 3 ans

Concernant les équipes sociales, l'association IMAJ cherche à favoriser une mixité de genre dans la constitution des équipes éducatives. L'équipe de Domont est composée d'un éducateur et d'une éducatrice. Cette mixité de genre demeure un élément significatif du projet de service. Celle-ci vise à influencer directement la mixité du public jeune accompagné. L'équipe est d'ailleurs particulièrement vigilante à assurer l'égalité d'accès de ses actions aux garçons comme aux filles. Si le nombre de filles accompagnées n'est pas à égal à celui des garçons, la proportion de filles accueillies est relativement importante (36%).

## 1.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021

Ordinairement, l'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi ou vendredi de 10h à 19h.

Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire...).

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence :

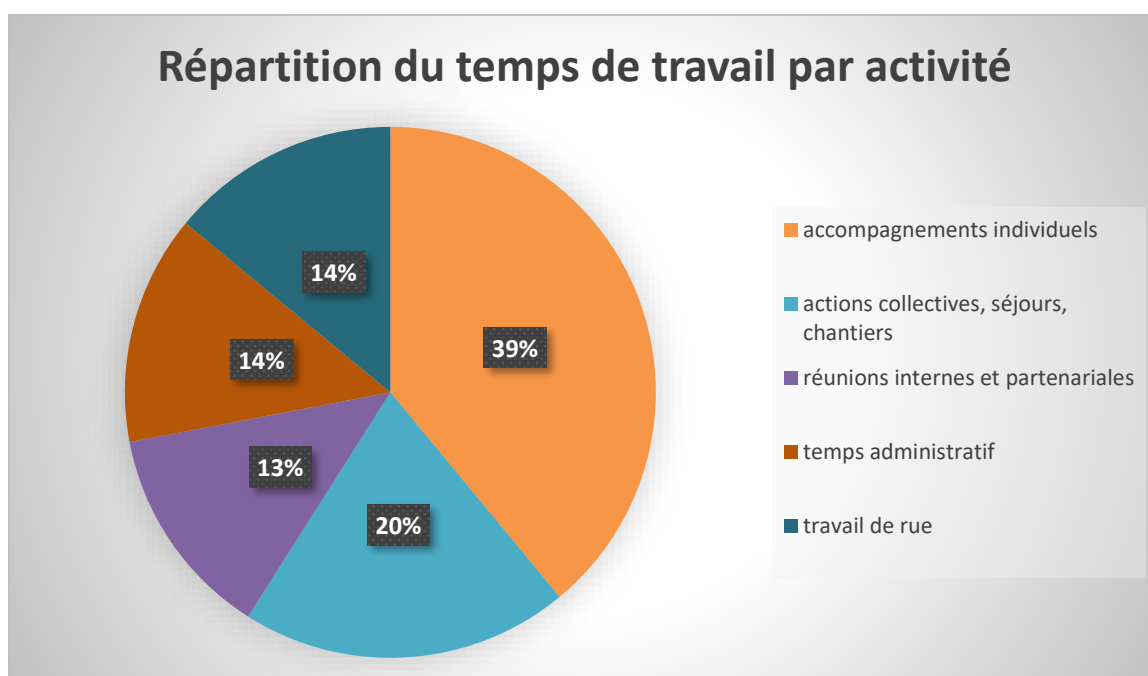
- La référence par jeune : Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeurera à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents...). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

- La référence par partenaire : Pour chacun des partenaires, un éducateur référent participe de manière systématique mais non-exclusive aux différentes réunions proposées. Cela permet de créer une cohérence et une continuité favorables à l'établissement d'un partenariat opérationnel.

Cette organisation permet de ne pas multiplier les interlocuteurs et d'assurer une veille sur les dispositifs ou les outils existants sur le territoire. Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construisent de concert entre l'ensemble des professionnels de l'équipe.

### 1.3 PRESENTATION D'UNE SEMAINE TYPE

9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations
10h	Réunion de fonctionnement	Ecrits professionnels	Réunions partenaires	Réunion de suivi	travail administratif	
11h					permanence lycée	
12h		permanence lycée	Travail de rue			
13h						
14h	Accompagnements individualisés		Accueil et actions collectives		Analyse des pratiques ou accompagnements individualisés	
15h		Accompagnements individualisés		Accompagnements individualisés		
16h					Travail de rue	
17h						
18h	Travail de rue			Travail de rue		
19h						



En 2020, les possibilités d'actions collectives et de séjour avaient été fortement limitées afin de respecter un protocole sanitaire permettant la protection des jeunes accompagnés et des salariés.

L'année 2021 a permis de proposer des sorties, activités collectives et séjour. Ainsi la proportion de temps annuel consacré aux activités collectives a augmenté de 14 à 20% entre 2020 et 2021, sans toutefois atteindre une proportion aussi importante que les années précédant la crise sanitaire.

#### **1.4 REUNIONS ET INSTANCES INTERNES**

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

##### **❖ La réunion d'équipe (hebdomadaire)**

Animée par la cheffe de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

##### **❖ La réunion de « suivis éducatifs » des jeunes (hebdomadaire)**

Également animée par la cheffe de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

##### **❖ Le groupe d'analyse des pratiques (mensuel)**

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

##### **❖ La réunion analyse du travail de rue (bimensuelle)**

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue ») permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou événements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

### ❖ **La réunion avec la direction (annuelle)**

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

### ❖ **La réunion générale (trimestrielle)**

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes de présenter leurs projets et recueillir leurs questionnements.

### ❖ **Des groupes de travail interservices.**

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/ 6è ont pu être mis en place.

## **II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021**

### **2.1 CONTEXTE TERRITORIAL**

L'équipe de prévention spécialisée intervient sur l'ensemble de la ville de Domont. Toutefois, il est à noter que les principaux quartiers d'intervention de l'équipe sont le quartier de la gare et le quartier du Lycée ainsi que le parc des coquelicots et le city stade aux beaux jours.

Domont est une commune au sein de laquelle la jeunesse a une présence forte, et en particulier à proximité du local, du fait du voisinage du lycée. Au local, les jeunes viennent habituellement volontiers en petit groupe, ils sont souvent force de proposition et intéressés pour mettre en place des projets collectifs. En 2021, nous avons pu remettre en place l'accueil spontané de ces petits groupes, auprès desquels le lien est régulièrement entretenu à travers des échanges informels, des débats improvisés, des projets communs. Nous avons maintenu un travail de rue régulier, qui nous permet d'entretenir un lien avec les jeunes qui investissent l'espace public et avec le territoire.



Le quartier de la gare, où une partie de la jeunesse se retrouve (tous quartiers confondus) est le lieu privilégié de rencontre.

Il arrive cependant que le travail de rue au sein de ce quartier ne permette pas d'aller au contact du public. L'expérience du terrain induit aussi d'observer et d'analyser ce qu'il s'y passe pour éviter un malaise de l'équipe ou de tomber au mauvais moment. En effet, certains espaces du quartier où des jeunes se regroupent sont facilement repérables comme lieu, semble-t-il, de trafic.

En 2021, une vaste opération de police en lien avec le trafic de stupéfiant a pu, un temps, rendre le travail de contact moins aisé dans le quartier de la gare.

Les travaux de construction de logements mixtes et de commerces sur le quartier de la gare ont également considérablement changé le visage du centre de la commune. Un projet de réhabilitation des logements prévu en 2022 viendra sans doute accentuer encore le changement des dynamiques d'occupation de l'espace dans ce quartier.

Une partie des jeunes se rassemblent dans les caves ou à leur proximité, ce qui les rend moins accessibles, notre action de travail de rue se limitant à l'espace public. Le projet de réhabilitation des logements inclut la sécurisation des accès aux caves et prévoit la transformation du porche d'accès.

Les abords de la nouvelle épicerie située quartier de la gare, des cafés et du tabac, le parc des coquelicots au beaux jours, et le city stade sont des points de rencontres et des espaces propices pour aller à la rencontre et échanger avec les jeunes. Les locaux commerciaux créés lors des travaux de construction sont pour le moment encore inoccupés.

Il est à noter néanmoins que la mise en relation avec les filles se fait rarement dans le cadre du travail de rue. L'approche apparaît plus progressive et nécessite souvent un travail « en réseau ». La plupart des filles prennent contact avec l'équipe par l'intermédiaire d'une ou plusieurs « copines ». La mixité des équipes est, dans cette perspective, un atout non négligeable.

### **Quelques chiffres (source INSEE 2017)**

Population : 15400 habitants

Les Moins de 20 ans représentent 32% de la population de la ville

Taux de chômage des 15-64 ans : 9.9%

Taux de chômage des moins de 25 ans : 30% pour les hommes et 19% pour les femmes

Taux de pauvreté : 9%

### **Etablissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse**

Collège Aristide Briand

Lycée Georges Sand

Service Municipal Jeunesse

Centre social et Culturel Domontois George Brassens

Médiathèque

## 2.2 DONNEES STATISTIQUES 2021

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques qui suivent ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

L'ensemble des tableaux statistiques est disponible en annexe.

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue			2	1	2	2	5	15	3	12			42
Réseau informel					1		1		7	11			20
Réseau institutionnel			1						1				2
Réseaux sociaux													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire			3	1	3	2	6	15	11	22			63
En couple													0
En couple avec enfant										1			1
Parent isolé													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>
<b>Mode d'hébergement[1]</b>													
Logement stable			3	1	3	2	6	15	10	20			60
Logement précaire									1	3			4
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an			1			2		7	1	6			17
Ancienneté >=1 et < 2 ans					1		1		2	2			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			2	1	1		3	7	5	9			28
Ancienneté >= 4 ans					1		2	1	3	6			13
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/sans problème			1		3	1	5	3	7	4			24
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			2	1		1	1	12		1			18
Déscolarisé (sans affectation)													0
En emploi										2			2
En formation										2			2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									4	12			16
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme			3	1	3	2	6	15	3	7			40
Bac Pro, CAP ou BEP									1	13			14
Bac général ou technique									7	2			9
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>

## 2.3 ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES 2021

### Jeunes accompagnés

Tout au long de l'année 2021, l'équipe éducative a accompagné 64 jeunes. Les jeunes accompagnés sont ceux pour qui une relation éducative est établie et dont l'équipe éducative connaît la situation individuelle.

Ce nombre de jeunes accompagnés est en baisse pour 2021 du fait des effets de la crise sanitaire d'une part, et de l'absence d'un membre de l'équipe éducative pendant plusieurs mois en 2021 d'autre part. Le travail de présence de rue a néanmoins permis au service de maintenir la visibilité du service auprès des jeunes.

### **Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement.**

Nous comptabilisons 8 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est plus un lien social qui s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

### **Jeunes en simple contact « connus » :**

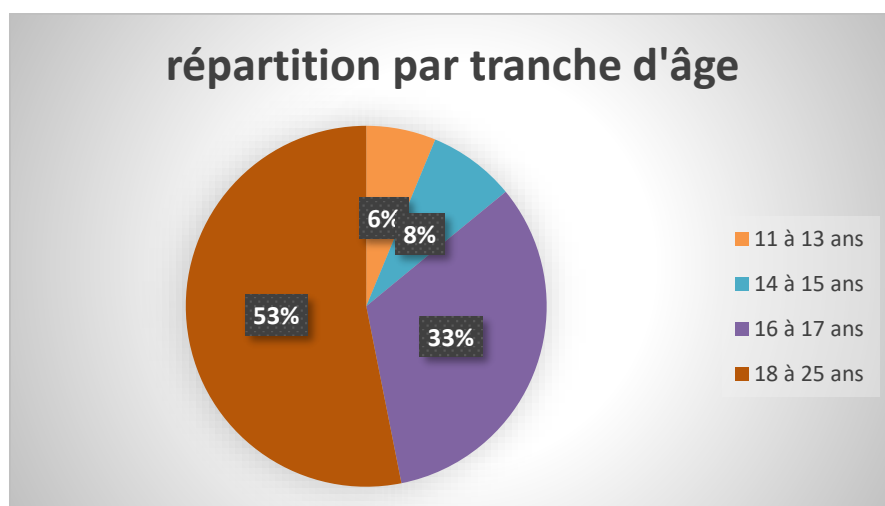
Nous évaluons environ 35 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

### **Répartition par tranche d'âge et par genre**

Nous notons une forte baisse dans l'accompagnement des plus jeunes : 9 jeunes ont été accompagnés sur la tranche d'âge 11/15 ans, soit 14% du public accueilli. Les effets durables de la crise sanitaire ont rendu les collégiens moins accessibles et ont considérablement freiné notre action en direction de ce public malgré la volonté pour l'équipe éducative de favoriser, par quelque moyen que ce soit, les opportunités de rencontre avec les 11/15 ans.

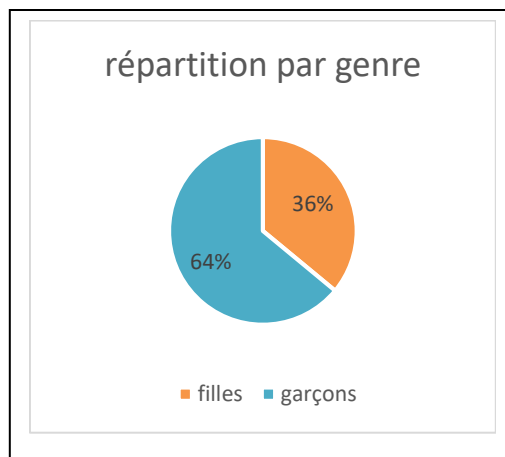
Les 16/17 ans représentent 33% du public accompagné (21 jeunes). Ils investissent volontiers le local, avec des demandes axées prioritairement sur les loisirs et le besoin de soutien.

Les 18-25 ans constituent plus de la moitié de notre public, avec 34 jeunes accompagnés sur cette tranche d'âge.



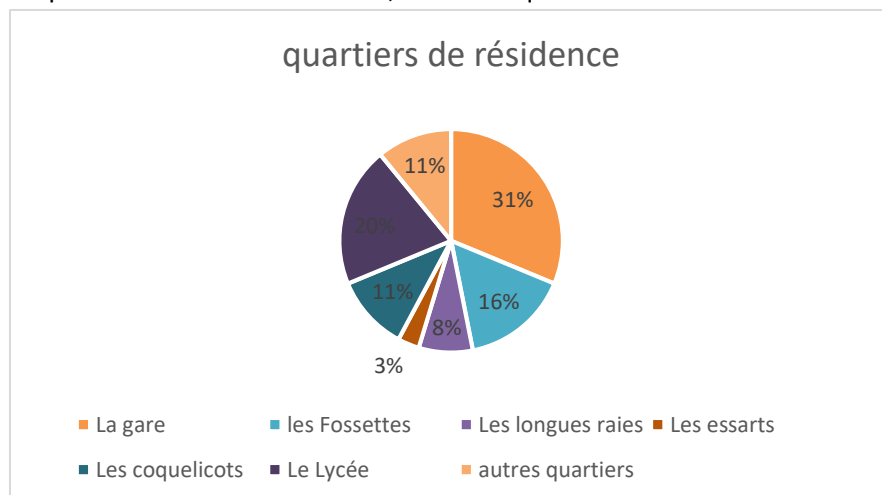
En 2021, le service de prévention spécialisé a touché une proportion importante de filles (36%). L'équipe est particulièrement vigilante à assurer l'égalité d'accès à ses actions aux garçons comme aux filles.

La plupart des filles prennent contact avec l'équipe par l'intermédiaire d'une ou plusieurs « copines ». L'approche des filles se fait rarement dans le cadre du travail de rue. Ainsi, l'approche et la création de liens avec les filles doit s'appuyer sur une stratégie volontariste, progressive et qui nécessite souvent un travail « en réseau ».



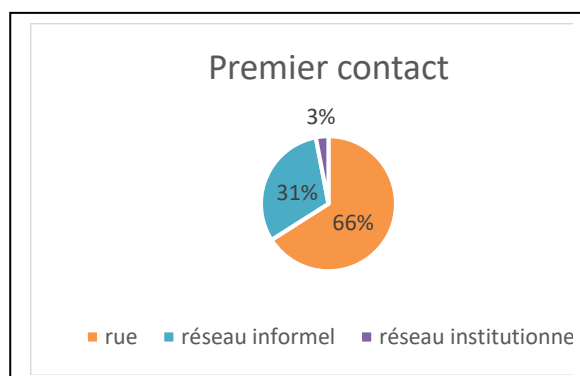
### Répartition par quartier

Les jeunes accompagnés sont issus de tous les quartiers de la ville de Domont. Le quartier de la gare reste le plus représenté (31% du public accompagné). 20% de notre public réside au quartier du Lycée, à proximité de notre local, tandis que 16% résident dans le quartier des Fossettes.



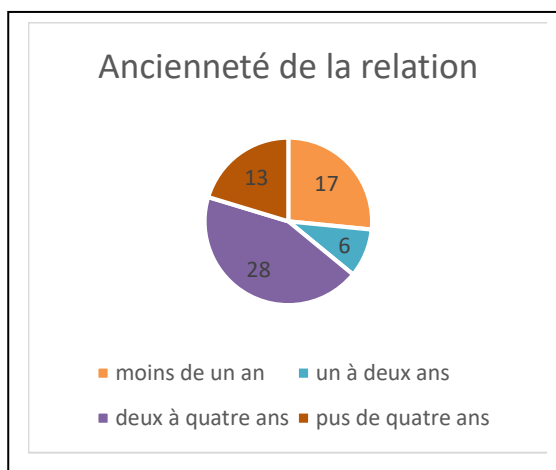
### Mode de premier contact

La majorité des premiers contacts avec les jeunes se font par le travail de rue. Malgré la crise sanitaire et des différentes limitations dans l'espace public, le travail de rue a été à l'origine de 66% des prises de contact (57% en 2021). 31% des jeunes accompagnés sont venus vers nous via le réseau informel (bouche à oreille) tandis que 3% seulement ont été orientés par des partenaires.



### Ancienneté de la relation éducative

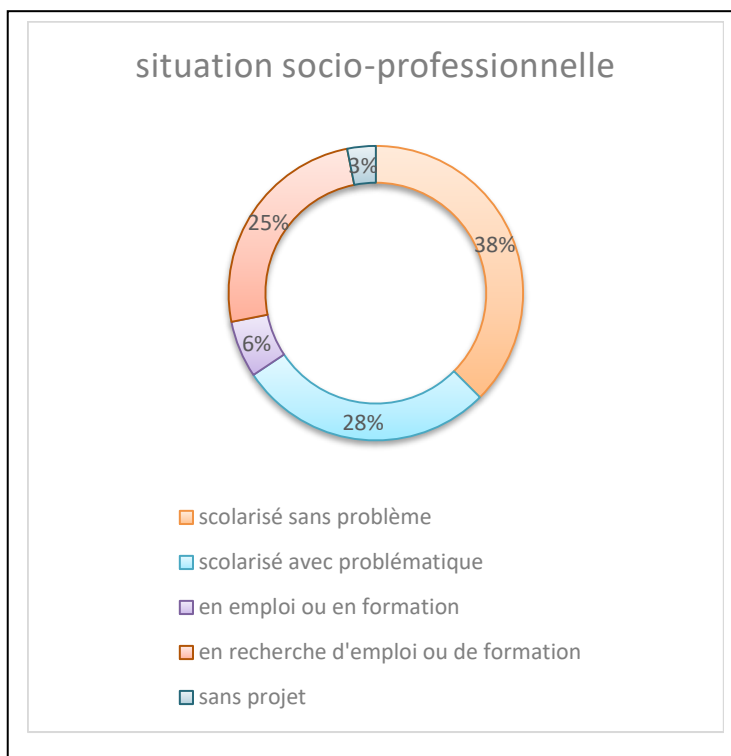
27% des jeunes accompagnés (17 jeunes) ont été rencontrés dans l'année en cours. Près des deux tiers des jeunes (64%) des jeunes accompagnés le sont depuis plus de deux ans. Cela témoigne de la stabilité de l'équipe et de son inscription dans la durée sur la ville. Cet accompagnement concerne le plus souvent des jeunes de 18 à 25 ans, pour qui le cumul de problématiques demande un accompagnement sur la durée pour dénouer des situations particulièrement complexes et lever peu à peu les freins.



### Situation socio-professionnelle

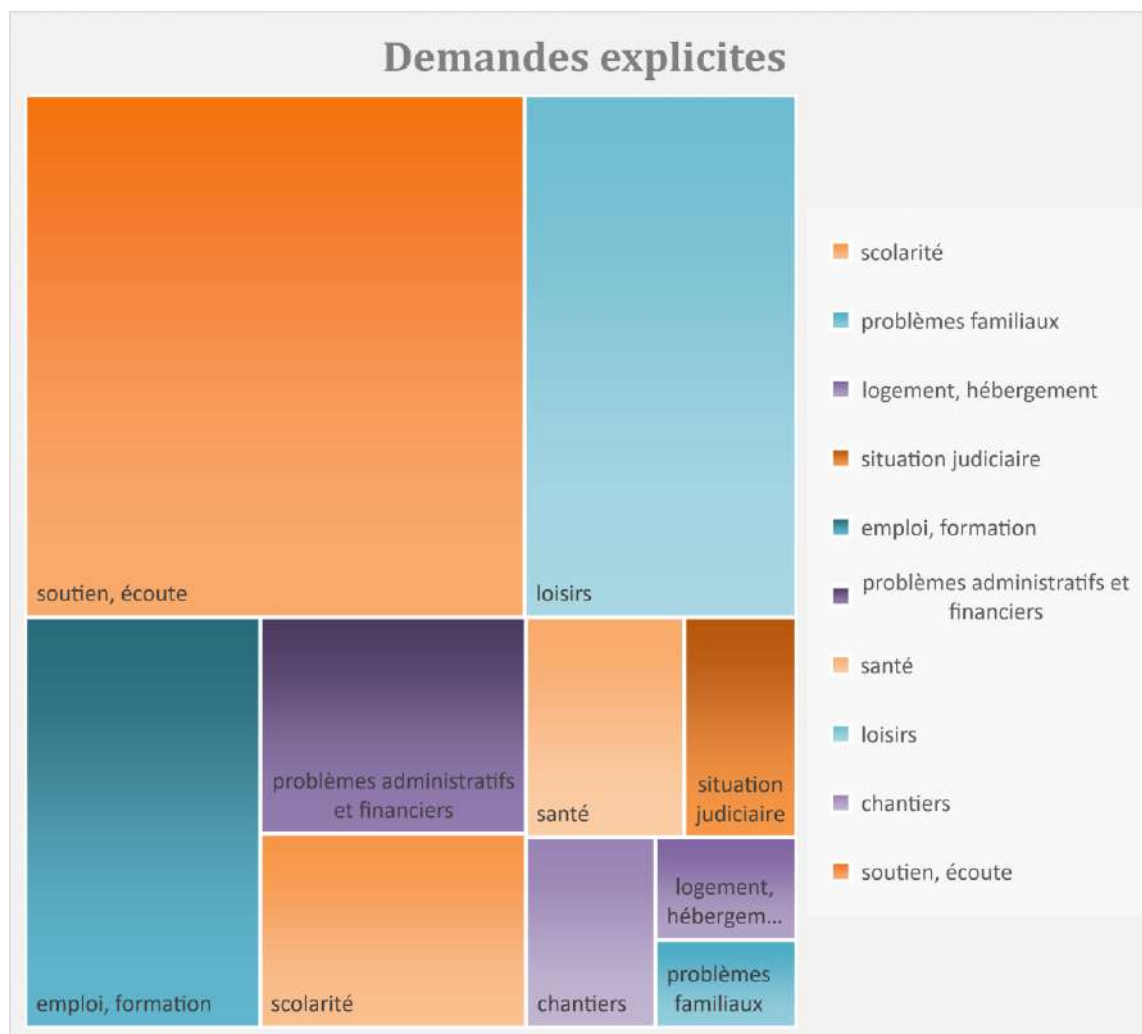
38% des jeunes accueillis, tous âges confondus sont scolarisés sans qu'une difficulté majeure ne vienne perturber la scolarité. Ainsi, beaucoup de jeunes nous sollicitent pour leurs orientations de fin de 3<sup>ème</sup>, pour des recherches de stages, du soutien scolaire ponctuel, l'inscription à parcours sup.

Une forte proportion des jeunes scolarisés (42% d'entre eux) sont confrontés à une problématique scolaire importante : il peut s'agir de désinvestissement scolaire, de décrochage, d'absentéisme, ou encore de difficultés liées à du harcèlement scolaire. Cela nous indique la nécessité de poursuivre l'un des enjeux prioritaires que constitue le repérage précoce des situations de décrochage.



Parmi les 18/25 ans accompagnés par le service, à peine 17% sont en emploi ou en formation. 60% de notre public de cette tranche d'âge se retrouve ainsi soit en recherche d'emploi, d'orientation professionnelle ou sans projet professionnel. Ils sont nombreux à n'avoir aucun diplôme (30% des 18/25ans) et 87% d'entre eux ont un faible niveau de qualification (inférieur au bac). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs. Nous travaillons généralement une orientation et un accompagnement vers la mission locale ou vers des dispositifs de remobilisation professionnelle.

## Répartition des demandes explicites



Les demandes répertoriées représentent les premières demandes formulées par le jeune au moment où il s'adresse à notre service.

La recherche d'écoute et de soutien, représente 36% des demandes. Elle est un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation.

Les jeunes sollicitent l'équipe éducative afin de pouvoir bénéficier d'actions collectives (loisirs et chantiers). Les loisirs représentent près de 20% des demandes.

Avec respectivement 8% et 7% pour l'année 2021, des demandes concernant des démarches administratives mais aussi de scolarité, ont été sollicitées par les jeunes auprès de l'équipe éducative.

Quelques jeunes accompagnés sont sous-main de justice. Ainsi, 3.5% des demandes portent sur un besoin d'accompagnement lié à leur situation judiciaire.

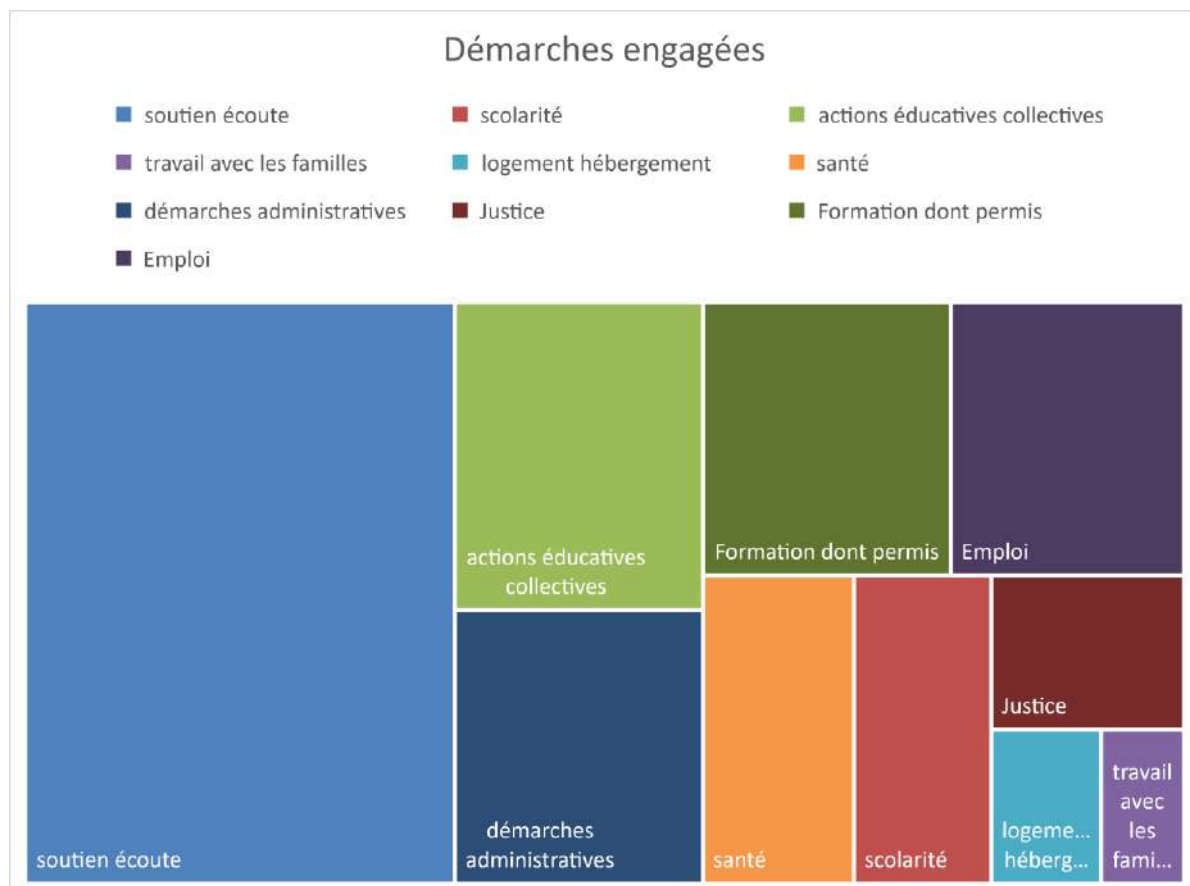
En matière d'aide au logement et recherche d'hébergement, les demandes restent marginales (2%). Néanmoins, face à des situations de ruptures familiales, nous accompagnons les jeunes pour des mises à l'abri, en lien avec l'assistante sociale de secteur, ou les FJT. Nous accompagnons les jeunes à travers le 115 ou encore dans la constitution d'une demande de logement via le dispositif SIAO.

Les demandes santé représentent près de 5% des demandes.

Ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Les jeunes repèrent le service comme un lieu ressource. Au-delà de la première demande, d'autres demandes seront formulées au fil de l'accompagnement.

Pour les majeurs, 13% des demandes explicites concernent l'insertion sociale et professionnelle. Nous orientons au maximum vers les partenaires susceptibles de mieux les accompagner, comme la mission locale, pôle emploi, la conseillère emploi de la CAPV. Mais ces orientations doivent souvent être accompagnées car notre public ne se tourne pas facilement vers les lieux institutionnels notamment ceux qui ont eu un long parcours de déscolarisation. Pour mineurs ce sont des questions liées à la scolarité et l'orientation et parfois des difficultés familiales que les jeunes nous confient, le plus souvent dans un deuxième temps.

### Répartition des démarches engagées





Représentant 37% des démarches engagées, l'écoute constitue une étape fondamentale de l'accompagnement. En effet, cela permet de créer et/ou de renforcer le lien avec les jeunes.

En prévention spécialisée, l'offre relationnelle précède la demande, qui n'existe pas de façon élaborée chez de nombreux jeunes en souffrance ou en déviance. Un des principes est donc "d'aller vers" les jeunes, et d'établir une relation de confiance mutuelle.

La relation qui s'établit est libre. Le lien de confiance nouée entre le jeune et l'éducateur est donc le préalable indispensable à la relation éducative. L'action de l'éducateur s'inscrit dans une temporalité qui laisse place à l'imprévu, la rupture, la reprise d'alliance. Elle se développe dans une durée qui ne peut pas être déterminée a priori.

Même si cela n'apparaît pas en tant que tel dans le graphique, « l'écoute et le soutien » revêt des actions liées aux missions de protection de l'enfance, et plus particulièrement de repérage et de traitement des situations de danger ou de risque de danger, qui constituent une part importante de l'action de l'équipe éducative. En effet, si la relation se noue bien souvent à travers la demande d'actions collectives, l'éducateur ou l'éducatrice, au fil de la relation, amène souvent le jeune à se confier sur les raisons plus secrètes de son malaise. Des violences intra-familiales, ou dans l'environnement social du jeune sont fréquemment évoquées. Pour certaines situations, le service se charge d'informer la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) et des mesures d'investigations plus approfondies peuvent être diligentées. Lorsque les jeunes accompagnés sont proches de la majorité ou majeurs, les mesures de protection applicables aux mineurs ne peuvent être activées. Dans ce cas, l'intervention des éducateurs se concentre sur la recherche avec le jeune de solutions lui permettant de se protéger, préserver au mieux.

En 2021, l'équipe éducative de Domont a pu bénéficier d'une sensibilisation de trois jours à la prise en compte des violences intra-familiales. Cette formation a permis à l'équipe d'appréhender la complexité des systèmes familiaux violents, de clarifier l'évaluation de ces situations et d'identifier les leviers de changement dans le champ de leur intervention.

L'écoute et le soutien permettent également de susciter chez les jeunes, dans un second temps, des besoins d'accompagnements sur des démarches diverses.

Les démarches liées à la formation (dont permis de conduire) et à la recherche d'emploi représentent respectivement 10% et 9% des démarches engagées. Les jeunes semblent repérer le service comme un lieu ressource dans la méthodologie de recherche d'emploi et de formation. Nous avons poursuivi le travail d'orientation auprès des différents partenaires susceptibles de mieux les accompagner, telles que la mission locale ou encore Pôle emploi. Un lien étroit a notamment été développé avec la référente mission locale du territoire, permettant une communication plus fluide et la mise en place de quelques co-accompagnement. En effet, les orientations doivent souvent être accompagnées, car notre public ne se tourne pas facilement vers les lieux institutionnels.

L'accompagnement sur des questions de scolarité est aussi un axe d'intervention important pour l'équipe éducative. Les questions de scolarité représentent 6% des démarches engagées auprès des jeunes accompagnés : cela peut concerner l'orientation et la plate-forme Parcoursup, la recherche de stage, de lieu d'apprentissage ou de formation.

Quelques parents nous sollicitent également afin que nous venions en aide à leurs enfants, principalement autour de sujets liés aux difficultés scolaires, la recherche d'emploi et l'utilisation des réseaux sociaux. Beaucoup de familles monoparentales (elles concernent 28% des jeunes accompagnés), ou des parents séparés, sont en grande difficulté dans le lien avec leurs adolescents ou jeunes adultes.

De nombreuses démarches administratives ont été engagées auprès des jeunes (10% des démarches) : accompagner dans les démarches auprès de la sécurité sociale, création de compte Ameli, impôts, ANTS, permet progressivement aux jeunes adultes d'acquérir de l'autonomie en la matière.

4% des démarches engagées auprès des jeunes ont concerné des situations dans lesquelles les jeunes étaient mis en cause : il s'agit alors de faciliter l'accès au droit et à l'information, d'orienter vers des avocats, de les préparer à et de les accompagner à l'audience.

Enfin, en ce qui concerne la santé, certains jeunes rencontrent de réelles difficultés : comportements à risques, consommations d'alcool et/ou de cannabis, insomnies, ... Cependant, bien souvent ces jeunes ne souhaitent pas d'accompagnement spécifique (7% des démarches concernent la santé). La démarche des éducateurs est alors de prendre le temps de la relation qui s'instaure pour amener le jeune à prendre conscience de la difficulté et tenter de se saisir d'une aide spécialisée. L'équipe éducative est également attentive à aborder avec les jeunes leurs préoccupations autour de la sexualité.

En matière d'aide au logement, les demandes sont marginales. Néanmoins face à des situations de ruptures familiales nous avons accompagné la recherche d'hébergement pour des mises à l'abri à travers le 115, le SIAO ou la recherche d'un accueil ponctuel par des bénévoles.

### **III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans**

#### **3.1 ZOOM SUR LES 11-15 ANS**

En 2020 la crise sanitaire avec notamment l'impossibilité de mener des actions collectives, des sorties, a considérablement freiné notre action en direction des plus jeunes. Les effets se sont prolongés en 2021 malgré la volonté pour l'équipe éducative, de favoriser, par quelque moyen que ce soit les opportunités de rencontre avec les 11/15 ans.

Seuls 9 jeunes de 11 à 15 ans ont été accompagnés en 2021. Sur cette tranche d'âge, le service de prévention spécialisée de Domont a accompagné en 2021 plus de filles que de garçons (67% de filles).

Nous savons que, d'une manière générale, les filles fréquentent moins l'espace public que les garçons et qu'elles le fréquentent aussi différemment. Pour créer des liens avec les filles, la mixité de l'équipe éducative constitue, en la matière, un atout mais n'est pas suffisante à elle-seule. L'accompagnement des jeunes filles repose sur une détermination particulière de l'équipe éducative pour les approcher, afin d'assurer un égal accès à notre service pour celles qui ont en besoin.

Les collégiens ne font pas forcément de demande auprès des éducateurs de manière spontanée. A cet âge, nous posons les bases d'une relation éducative. En effet, il est fréquent que les jeunes ne nous sollicitent que ponctuellement sur des sujets liés aux loisirs et à l'aide à la scolarité.

Cependant lorsqu'ils se retrouvent confrontés à une nouvelle difficulté dans leur parcours, ils savent que nous sommes présents et reviennent vers nous. C'est là l'enjeu de cette première phase de l'accompagnement, permettre aux jeunes de nous identifier comme un lieu ressource qu'ils pourront solliciter lorsqu'ils en auront besoin.

Les difficultés rencontrées par les jeunes âgés de 11 à 15 ans, peuvent être de tous ordres :

- difficultés "attachées" au jeune (fragilité personnelle, carence affective, addiction, trouble psychique, ...),
- difficultés "rencontrées" par le jeune (conflit familial, précarité, problème scolaire...)
- difficultés "posées" par le jeune (incivilité, délinquance, agressivité, comportement inadapté)

C'est la tranche d'âge avec laquelle nous travaillons le plus en lien avec le ou les parents. Des entretiens familiaux peuvent parfois être proposés et permettent de comprendre, au-delà des difficultés scolaires, l'ensemble des difficultés rencontrées par le jeune et son contexte familial.

Ces jeunes se projettent difficilement dans l'avenir et s'inscrivent plus facilement dans l'immédiateté. Ils adoptent facilement les comportements et habitudes de leurs aînés. Ils n'ont pas toujours conscience des risques qu'ils encourent et des dangers auxquels ils s'exposent.

### **3.2 PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE**

Un partenariat avec le collège est activé autour des projets jeunesse. L'assistante sociale scolaire est une interlocutrice régulière dans les réunions partenariales. Nous visons pour les années à venir l'amplification du lien partenarial auprès de cet établissement. Des liens plus réguliers, en particulier autour de situations complexes, nous permettraient d'élaborer pour les jeunes les plus en difficulté, des réponses concertées et coordonnées.

### **3.3 ACTIONS COLLECTIVES ET SEJOUR**

Les attentes des 11/15 ans sont prioritairement axées sur les actions collectives. Ils apprécient de pouvoir accéder à un espace où ils peuvent venir échanger entre eux mais également avec des adultes.

Répondre à ces attentes spécifiques des plus jeunes (actions collectives, espaces d'échanges informels et collectifs, accès aux loisirs sportifs et culturels) est un levier incontournable. En 2021, nous n'avons pu mettre en œuvre que peu d'actions collectives auprès des 11/15 ans du fait des contraintes sanitaires encore présentes sur les actions collectives. Un séjour et un restaurant avec des jeunes filles de 15 à 17 ans a néanmoins pu être proposé.

## IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

### 4.1 ZOOM SUR LES 16/17 ANS

21 jeunes de 16 à 17 ans ont été accompagnés en 2021.

Si un accompagnement éducatif individualisé peut être proposé à des jeunes de moins de 16 ans, il demeure que ce n'est qu'à partir d'un certain âge que celui-ci peut se voir renforcé par une plus grande capacité de choix et d'adhésion personnelle. Les capacités de dialogue, d'implication et de distanciation sollicitées chez le jeune accompagné sont indissociables d'une certaine autonomie psychologique. De ce fait, l'accompagnement proposé aux jeunes âgés d'au moins 16 ans prend en compte cette différence notable.

Le public des lycéens et lycéennes se présente plus spontanément au local de par sa proximité. L'essentiel de leurs demandes sont de bénéficier d'actions collectives, de chantiers, ainsi que de soutien et d'écoute. Les jeunes filles sont particulièrement en demande d'échanges autour des relations amoureuses et de la sexualité.

Certains se rendent au local avec une demande précise (insertion professionnelle, démarches administratives...) en connaissant déjà les missions du service. D'autres ont l'habitude de venir en petit groupe, et d'improviser des débats autour de question qui les préoccupent. Le lien a souvent été établi avec eux depuis le collège. Plus de la moitié des jeunes accompagnés de 16 et 17 ans sont déjà en lien avec le service depuis plus d'un an.

Tous les jeunes de 16 et 17 ans accompagnés par ce service sont encore scolarisés. Cependant, près de 62% d'entre eux rencontrent des difficultés scolaires. Ils sont souvent en recherche d'un projet d'orientation, ou de formation. Ils sont, pour certains, désorientés et ne connaissent pas leurs droits quant aux dispositifs existants.

Le travail de rue a été maintenu de façon régulière pour maintenir une identification de l'équipe au sein des jeunes les plus âgés et les plus éloignés des services de droit commun. Sur cette tranche d'âge le contact de rue est en effet le mode privilégié pour entrer en relation (95% des 16/17 ans accompagnés sont entrés en relation avec notre service par ce mode de contact). Ce travail s'effectue essentiellement autour du quartier de la gare où les jeunes de la ville (tout quartier confondu) se rassemblent. C'est un espace propice pour aller à la rencontre et échanger avec les jeunes.

### 4.2 UN PARTENARIAT REGULIER AVEC LE LYCEE GEORGE SAND DE DOMONT

**La présence hebdomadaire d'éducateurs au sein du lycée**, par le biais d'une permanence initiée en 2020, permet de contribuer à des orientations réalistes et choisies.

Cette permanence est l'occasion pour l'équipe éducative d'assurer une présence sociale au sein de l'établissement pendant la pause méridienne.

Au sein de ce lycée, nous sommes associés au CSED (Commission de suivi des élèves en difficultés) ainsi qu'au GPDS (Groupe de prévention du Décrochage Scolaire).

LE CSED permet d'évoquer la situation scolaire de collégiens confrontés à d'importantes difficultés impactant le déroulement normal de leur scolarité. Il s'agit alors de rechercher des solutions adaptées afin de les proposer aux familles et aux jeunes concernés. La démarche des professionnels est ainsi de rendre, dans ce cadre partenarial, plus cohérentes leurs actions respectives.

Le GPDS est une instance qui rassemble les professionnels de la communauté éducative et pédagogique. L'équipe de prévention spécialisée participera ainsi à différentes réunions permettant d'apporter un appui technique à la réflexion sur la situation de certains jeunes. Cette instance permet également de repérer des jeunes en difficultés et de proposer, en complémentarité et lorsque cela est pertinent, un accompagnement individualisé à l'extérieur des établissements.

### 4.3 ACTIONS COLLECTIVES ET SEJOUR

Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Filles	Garçons	11 13	14 15	16 17	18 25	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche	Date de l'action
Atelier ou s	activité manuelle	atelier	1	3				oui		3		avril
Atelier ou s	atelier éloq	atelier	1	3				oui		3		Mai
Chantier éd	nettoyage v	chantier nettoyage véhicules parc associatif	8		2			oui	oui	2		juin
Séjour sans	séjour filles	séjour vendée	16	4			oui	oui		4		juillet
Atelier ou s	sortie resat	loisirs	1	4			oui	oui		4		Octobre
Atelier ou s	paintball	loisirs	2		13			oui		3	10	Octobre
Chantier éd	déco vitrine	chantier ville	16		1				oui	1		Novembre
Chantier éd	accueil pat	chantier avec ville de Domont	12		5			oui	oui	5		Décembre

Nous nous appuyons sur des actions collectives afin d'établir des liens privilégiés avec les jeunes. Ce mode d'entrée en contact constitue un outil pertinent dans l'approfondissement de la relation éducative.

C'est en tissant et en consolidant des relations de confiance avec les jeunes que nous abordons dans de bonnes conditions la relation éducative. Ces moments sont également l'occasion de responsabiliser les jeunes dans le cadre de règles de vie en collectivité.

L'équipe a organisé en 2021 un séjour pour les 16-17 ans, ainsi que des activités collectives.

**Une sortie paintball** a rassemblé 13 garçons de cette tranche d'âge. Seuls trois d'entre eux sont déjà accompagnés par notre service. Pour 11 d'entre eux cette sortie a donc été l'occasion de les rapprocher de notre service.

**Une activité manuelle**, proposée à trois jeunes filles accompagnées par le service, a constitué un support éducatif pour approfondir avec elles la relation et pour les valoriser.

Le service a également permis, en les accompagnant physiquement, à trois jeunes filles de participer à **un atelier d'éloquence**, proposée par le centre social et culturel Georges Brassens. Sans y être accompagnées par Anne-Claire, l'appréhension aurait été trop forte pour oser s'y rendre. Elles ont pris beaucoup de plaisir à participer à cet atelier qui les a aidées à s'affirmer et exprimer leurs idées.

## SEJOUR

Les séjours organisés par l'équipe éducative visent globalement trois objectifs :

**La consolidation du lien entre jeunes et éducateurs :** En proposant un temps partagé venant rompre avec l'ordinaire et le quotidien, il est constaté que la relation entre jeunes participants et éducateurs se voit être renforcée. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle...

**L'approfondissement d'une évaluation concernant la situation et les difficultés de certains jeunes :** Parmi les jeunes participants aux séjours proposés, l'équipe cherche à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation garçons-filles, lien à la famille, projet personnel, etc...

**L'accompagnement dans une plus grande autonomie et dans une meilleure capacité de collaboration entre pairs :** S'agissant de ce dernier point, il est à noter que la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes participants. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

### 2021 : séjour filles (15/17 ans) en Vendée.

L'équipe éducative de Domont, a été sollicitée par quatre jeunes filles pour un projet de séjour. L'équipe a ainsi souhaité travailler le projet avec elles et proposer à ces jeunes filles de 15 à 17 ans de pouvoir, après une année de crise sanitaire, s'éloigner du quartier, et se retrouver entre-soi le temps d'un séjour.

Un temps préalable au séjour a permis d'élaborer collectivement les règles de vie pendant le séjour ainsi que la planification des menus pour la semaine. Une réunion de préparation et d'information a également été organisée avec les familles et les jeunes.

Un des objectifs de ce séjour non-mixte était de travailler avec ce groupe autour de l'estime de soi (par des activités sportives et ludiques, et en investissant l'espace public). Ce séjour non mixte a aussi été l'occasion d'aborder des sujets et préoccupations diverses de jeunes filles.

A l'issue du séjour une soirée au restaurant a permis au petit groupe de se retrouver pour faire un bilan du séjour.



#### 4.4 ZOOM SUR LES 18-25 ANS

Au-delà de 17 ans, la majorité des jeunes accompagnés arrêtent leurs études. Si les 16/17 ans demeurent à 80% scolarisés, ils ne sont plus que 35% à le rester dans la tranche d'âge 18/25 ans.

Les jeunes de cette tranche d'âge formulent des demandes récurrentes et spécifiques. Celles-ci portent essentiellement sur les questions de formation et d'emploi et les démarches administratives. Au-delà de ces motifs de demande, ils rencontrent de multiples difficultés nécessitant de l'information, du conseil, du soutien et de l'accompagnement parfois physique dans certaines démarches. Les préoccupations liées à la santé (addictions, sexualité) ont été exprimées assez fréquemment en 2021 (11% des demandes explicites sur cette tranche d'âge).

En 2021, l'équipe éducative a été sollicitée pour accompagner des jeunes et leurs parents dans des démarches auprès de la justice, dans lesquelles plusieurs jeunes ont été mis en cause. Ces difficultés sont très fortement individualisées et, de manière générale, les jeunes n'acceptent d'en parler que dans un cadre interpersonnel et confidentiel. De ce fait, les jeunes âgés de 18 à 25 ans bénéficient essentiellement de la part du service d'un accompagnement individualisé intégrant très ponctuellement des actions collectives, et en particulier des chantiers éducatifs.

#### 4.5 LES CHANTIERS EDUCATIFS

Le chantier éducatif s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs.

**Un temps de réassurance :** Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.

**Un temps de repérage :** Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

**En 2021, 3 chantiers ont pu être proposés à des jeunes domontois :**

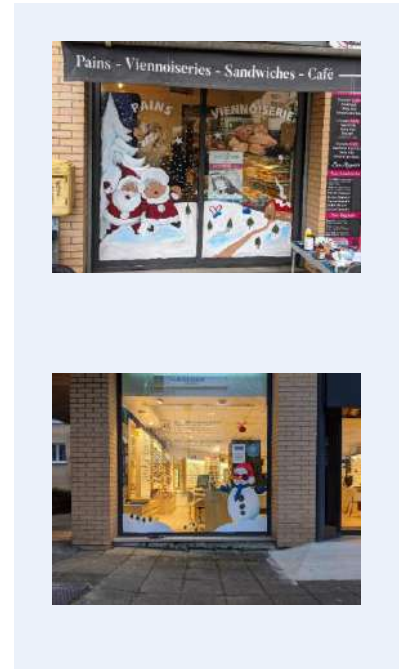
**Nettoyage des véhicules de l'association :** Deux jeunes de Domont ont participé au chantier de nettoyage des véhicules de services de l'association qui s'est déroulé du 21 au 25 juin 2021 à Villiers le Bel. Ce chantier a contribué au financement de leur permis de conduire.

#### **Décoration des vitrines de Noël des commerçants de Domont :**

Ce chantier réalisé régulièrement sur la commune de Domont, permet à deux jeunes, accompagnés d'un éducateur et d'un graffeur, de réaliser la décoration des vitrines de Noël des commerçants domontois. Le chantier s'est tenu du 15 au 26 novembre et a permis aux jeunes de s'inscrire dans une activité dans laquelle ils peuvent développer leur créativité et faire des propositions. C'est aussi un chantier qui demande de la persévérance car il se déroule le plus souvent en extérieur dans des conditions climatiques parfois difficiles. 1 jeune a pu être impliqué sur ce chantier.

#### **Patinoire du marché de Noël :**

Dans ce chantier, des jeunes de Domont et de Bouffemont sont mobilisés pendant cinq jours pour l'accueil du public sur la patinoire gratuite de Domont, au cœur du marché de Noël. Le chantier implique le déballage du matériel, l'accueil du public, et la régulation des flux sur la patinoire. 5 jeunes domontois se sont impliqués sur ce chantier qui a, là encore, contribué au financement de leur permis de conduire.



## **V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux**

### **5.1 CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES JEUNES FILLES ET PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES / GARCONS**

Les filles sont visibles et mobiles en journée. Les déplacements des filles semblent suivre des trajectoires plus utilitaires. Elles représentent des groupes restreints qui ne comportent pas plus de trois ou quatre personnes. Leur mobilité et leur façon d'occuper l'espace explique aussi la difficulté à entrer en relation avec elles à partir des approches habituelles de travail de rue.

Nous sommes attentifs à déployer des stratégies de rencontre pour arriver à rentrer en contact avec des filles.

Si nous visons de développer des actions mixtes pour faire vivre des dialogues qui mettent les jeunes à l'épreuve de l'autre différent, il nous faut cependant permettre préalablement des espaces de rencontres et des lieux de paroles privilégiés et réservés aux filles.

Ainsi, plusieurs actions ont été en 2021 pensées pour approfondir la relation avec des jeunes filles, connues, mais qui hésitent encore à venir au local : un séjour, une sortie au restaurant, une activité manuelle, l'accompagnement de trois jeunes femmes sur un atelier éloquence au centre social et culturel George Brassens. Ces actions ont ainsi, pour certaines, permis de travailler sur l'affirmation de soi et l'appropriation de l'espace public.



Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité, et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/ homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative de Domont a bénéficié au mois de décembre d'une session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes. La formation a été financée par les fonds Catherine, mis en place lors du grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

## **5.2 L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES JEUNES DANS LEURS USAGES DES RESEAUX SOCIAUX**

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

### **Mise en place d'un groupe de travail transversal**

Un groupe de travail, composé d'éducateurs et éducatrices des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées

- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd’hui le support à une mise en œuvre sur l’ensemble des services de prévention spécialisée.

### **Notre cadre d’intervention concernant l’utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :**

Notre cadre d’intervention définit l’utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s’informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L’utilisation des réseaux et outils numériques n’a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l’accompagnement. L’accompagnement virtuel n’est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L’utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducateur et éducatrice s’engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L’association s’inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d’âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n’entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l’ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

### **Nature de l’expérimentation :**

#### **Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :**

En complément d’une page facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisée vise aujourd’hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snap, instagram et whatsapp.

Un temps est ainsi consacré, de manière hebdomadaire, sur chaque équipe de prévention pour les alimenter.

#### **Assurer un recueil d’information sur les réseaux sociaux :**

Il s’agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, Whatsapp, Snapchat), un travail d’observation et de recueil d’informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l’actualité des partenaires, la vie d’un quartier, d’une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d’éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s’informer sur l’actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d’information vise en effet

aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

Le constat partagé de fréquentes prises de risque des jeunes sur les réseaux sociaux et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous amène à envisager des actions de sensibilisation sur ce thème. Elles constitueront un moyen supplémentaire pour renforcer la collaboration entre le collège et le service de prévention spécialisée.

### 5.3 LA PASSERELLE CM2/6è

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Sur le territoire de Domont, le lien fragile avec le collège ne nous permet pas d'envisager des actions passerelle en complémentarité avec cet établissement. Des contacts avec les directions d'école et le périscolaire sont toutefois à envisager sur 2022, et pourraient aboutir à des interventions permettant de prendre attache avec ce jeune public.

## VI. Partenariats et participation au développement social local

### 6.1 PROJETS PARTENARIAUX 2021

#### Réseaux sans engrenage : prévention du cyber-harcèlement

Notre service s'implique dans des réunions régulières rassemblant les partenaires jeunesse du territoire de Domont. Le constat partagé de fréquentes prises de risque des jeunes domontois-e-s sur les réseaux sociaux (notamment par la diffusion de photos à caractère sexuel) et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous a amené à proposer des actions de sensibilisation sur ce thème. Une soirée débat, proposée en 2019, sur le thème de l'utilisation des téléphones portables et de l'usage des réseaux sociaux avait rassemblé 180 personnes (adolescents et parents) et souligné la nécessité d'approfondir le sujet.

Ainsi, le 18 juin 2021, l'association IMAJ, la ville de Domont et son Service Municipal Jeunesse, la CAF, le Centre Social et Culturel Domontois, le lycée George Sand, le collège Aristide Briand, la Mission Locale Vallée de Montmorency et L'association Solidarité Famille, ont organisé deux conférences de sensibilisation « **Accompagner les jeunes dans une utilisation responsable des réseaux** ».

L'une a été proposée à tous les professionnels du territoire impliqués auprès de la jeunesse. Elle a rassemblé 78 personnes : 47 professionnels en présentiel, et 31 en visioconférence.

Une conférence à destination des parents d'adolescents a également été organisée en soirée. Les objectifs étaient de sensibiliser les parents aux risques des réseaux sociaux et de leur permettre d'être acteurs dans leurs choix éducatifs à travers les outils de contrôle parental. 33 personnes ont assisté à la conférence dont 8 pour l'organisation de l'évènement (25 parents). 21 questionnaires ont été remplis par les participant.e.s. Ils ont pu exprimer leur satisfaction mais également pour 75% d'entre eux, le souhait de voir de nouvelles propositions prolonger cette action, en particulier sous la forme d'ateliers.

### 6.2 ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS D'IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) :

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise : - La remobilisation sur le plan social et professionnel, - L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel, - L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

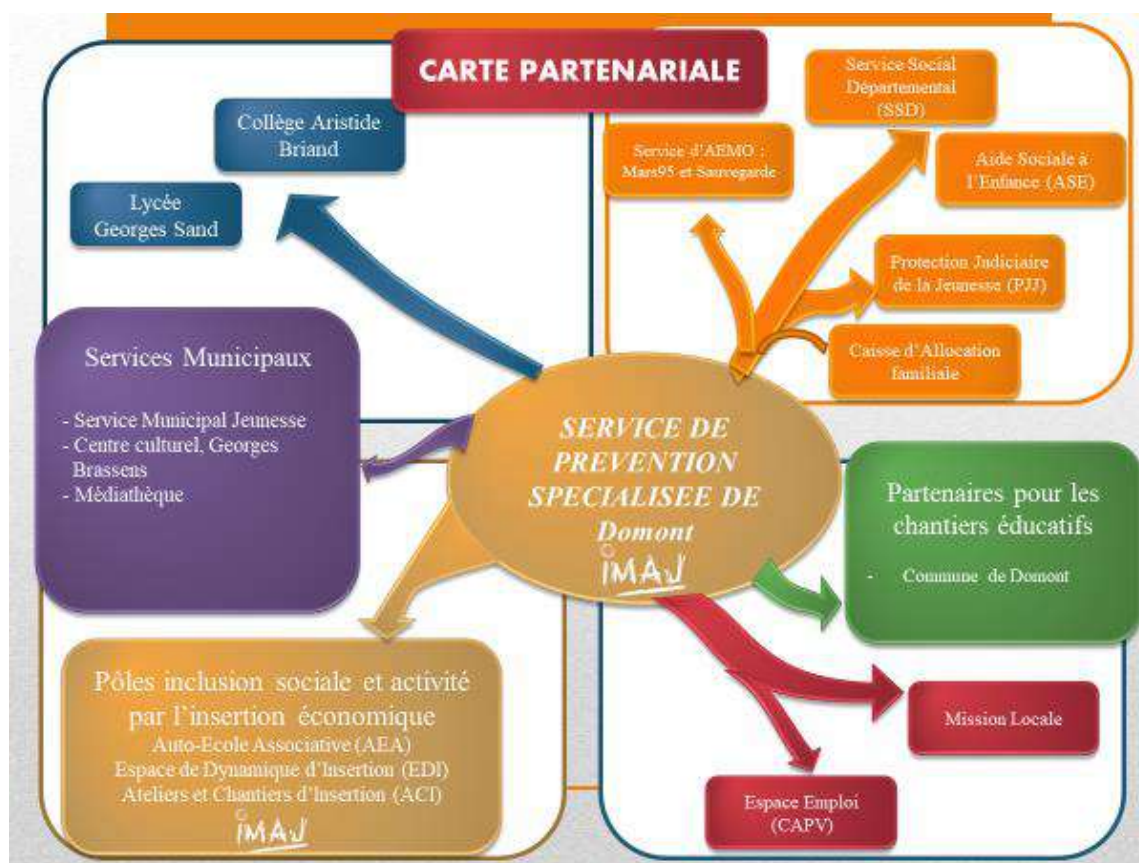
- L'Auto-Ecole Associative (AEA) :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité. Le permis de conduire constitue ainsi un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes en difficultés. Sur chaque équipe de prévention spécialisée un éducateur assure une référence formalisée facilitant l'accès à l'AEA.

- L'Espace de Dynamique d'Insertion (EDI) :

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés.

### 6.3 PARTENARIATS ACTIFS EN 2021



Domont, le 01/02/2022

Document rédigé par Laure Fornells, Cheffe de service

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative

*Anne-Claire Lallain, monitrice-éducatrice,*

*Loïc Niang, moniteur éducateur.*

## Annexes.

### TABLEAU 1 : REPARTITION DES ACTIVITES

			Equipe 3	Equipe 4
Accompagnements individuels	39%			
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	20%			
Temps de réunions internes et partenariales	13%			
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...)	14%			
Travail de rue/ Présence sociale	14%			
<b>Total</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

### TABLEAU 2 : ACTIONS COLLECTIVES

*Si en cliquant sur la première case (A5) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.*

Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Nombre		Âge					Nombre		Date de l'action
						Filles	Garçons	11-13	14-15	16-17	18-25	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche		
Atelier ou sortie ponctuel	activité manuelle	atelier	1			3				oui			3		avril
Atelier ou sortie ponctuel	atelier éloquence	atelier	1			3				oui			3		Mai
Chantier éducatif troc	nettoyage véhicules	chantier nettoyage véhicules parc associatif	8				2			oui	oui		2		juin
Séjour sans chantier	séjour filles	séjour vendée	16			4			oui	oui			4		juillet
Atelier ou sortie ponctuel	sortie restaurant	loisirs	1			4			oui	oui			4		Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	paintball	loisirs	2				13			oui			3	10	Octobre
Chantier éducatif troc	déco vitrines	chantier ville	16				1				oui		1		Novembre
Chantier éducatif troc	accueil patinoire	chantier avec ville de Domont	12				5			oui	oui		5		Décembre

### TABLEAU 3 : PUBLIC TOUCHE

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													35
Jeunes en accroche													8
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>4</b>		<b>5</b>		<b>21</b>		<b>34</b>		<b>0</b>		

### TABLEAU 4 : SYNTHESE PRESENTANT LES JEUNES EN ACCOMPAGNEMENT

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue			2	1	2	2	5	15	3	12			42
Réseau informel					1		1		7	11			20
Réseau institutionnel			1						1				2
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire			3	1	3	2	6	15	11	22			63
En couple													0
En couple avec enfant										1			1
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>Mode d'hébergement(1)</b>													
Logement stable			3	1	3	2	6	15	10	20			60
Logement précaire									1	3			4
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an			1			2		7	1	6			17
Ancienneté >=1 et < 2 ans					1		1		2	2			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			2	1	1		3	7	5	9			28
Ancienneté >= 4 ans					1		2	1	3	6			13
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/sans problème			1		3	1	5	3	7	4			24
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			2	1		1	1	12		1			18
Déscolarisé (sans affectation)													0
En emploi										2			2
En formation										2			2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									4	12			16
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme			3	1	3	2	6	15	3	7			40
Bac Pro, CAP ou BEP									1	13			14
Bac général ou technique									7	2			9
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	3	1	3	2	6	15	11	23	0	0	64

**TABLEAU 5 : DEMANDES**

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1	1	2	1	1	0	16	3			25
Emploi - formation - dont permis de conduire						1	1	8	5	32			47
Logement hébergement										7			7
situation judiciaire									1	11			12
problèmes familiaux					1		1	1	1	2			6
Problèmes administratifs et financiers							1		7	20			28
Santé			1				2		11	3			17
Loisirs			4	1	8	11	6	31	5	3			69
Chantier éducatifs									4	2	6		12
Soutien écoute			3	1	7	3	13	25	27	48			127
TOTAL	0	0	9	3	18	16	25	70	74	135	0	0	350

**TABLEAU 6 : DEMARCHES ENGAGEES (SUPPRESSION DES DOUBLONS)**



Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1		1				5	3			10
Emploi								2	2	11			15
Formation - dont permis de conduire							1	5	3	7			16
Justice									1	6			7
Démarches administratives							1	1	4	10			16
Santé							2		7	2			11
Logement hébergement										4			4
Actions éducatives collectives					2	2	2	10		2			18
Travail avec les familles			1		1					1			3
Soutien écoute			3	1	3	2	6	14	11	19			59
Accompagnement Collectif													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>159</b>

**TABLEAU 6 BIS : DEMARCHES ENGAGEES (SELECTIONS DE TROIS DEMARCHES MAXIMUM PAR JEUNE)**

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1		2		1		7	2			13
Emploi								2	2	10			14
Formation - dont permis de conduire							1	3	3	6			13
Justice									1	5			6
Démarches administratives							1	1	4	8			14
Santé							2		8	2			12
Logement hébergement										5			5
Actions éducatives collectives					3	2	2	10		1			18
Travail avec les familles			1		1			1		1			4
Soutien écoute			4	1	3	2	8	18	11	15			62
Accompagnement collectif													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>161</b>

**TABLEAU 7 : FICHES COLLEGE ET LYCEE**

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire		Année Scolaire		2021-2022			
NOM: <input type="text" value="college aristide Briand"/>		Ville :		<input type="text" value="DOMONT"/>			
Si en cliquant sur la case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.							
Qualifier la fréquence des contacts							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact pour des suivis individuels	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact sur projets collectifs	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun		
Remarques							
Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire							
<b>Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux</b>							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires				Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé	
Présence sociale aux abords du collège					10	30	
Ateliers ponctuels	forum des métiers				1	10	
<b>Actions spécifiques individuelles</b>							
<b>Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire</b>							

**Tableau 7 : Fiche établissement scolaire**

<b>NOM:</b> LYCEE GEORGE SAND		<b>Ville :</b> DOMONT					
<i>Qualifier la fréquence des contacts</i>							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun
Contact pour des suivis individuels	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact sur projets collectifs	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
<i>Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire</i>							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par année scolaire		
Remarques							
<i>Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire</i>							
<b>Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux</b>							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires				Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé	
Présence sociale aux abords du collège					10		
Présence dans l'établissement (cours, foyer...)	permanence hebdomadaire et présence sociale sur la pause meridienne				26	12	
<b>Actions spécifiques individuelles</b>							
<b>Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire</b>							

## TABLEAU 8 : PARTENARIAT

Tableau 8 : Présentation et qualification des Partenariats			
Si en cliquant sur la case (C6) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
<b>Scolarité</b>			
collège Aristide briand	rencontre assistante sociale lors de réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	
Lycée george Sand	permanence, participation GPDS/ GSED/ Bilans réguliers	1 à 2 fois par trimestre	0
Association ASF	travail sur projet parentalité, préventions des risques réseaux sociaux	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Protection de l'enfance</b>			
ASE	lien dans le cadre d'IP		0
SSD	lien dans le cadre d'IP		
AEMO EN DROIT D ENFANCE	Lien autour d'une situation lorsqu'une AEMO est mise en place	1 à 2 fois par année	1
foyer départemental de l'enfance Cergy	lien situation mineur placé	1 à 2 fois par année	1
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		1
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
<b>Insertion sociale et professionnelle</b>			
MISSION LOCALE	orientations réciproques/ GJ / aide au permis / projet prévention réseau sociaux	1 à 4 fois par mois	13
ESPACE EMPLOI CAPV	orientations réciproques	1 à 2 fois par trimestre	
ACI IMAJ	orientations vers chantiers d'insertion	1 à 2 fois par année	
EDI IMAJ	orientations	1 à 2 fois par année	
AUTO ECOLE ASSOCIATIVE IMAJ	orientations	1 à 2 fois par année	
AFPA	dispositif un jeune une solution / recherche formation	1 à 2 fois par année	
COMMUNE	partenaire chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année	
<b>Justice prévention de la délinquance</b>			
MJD	accompagnements ponctuels	1 à 2 fois par année	
gendarmerie	rencontres partenariales/ orientations familles	1 à 2 fois par année	
PJJ	lien sur situations individuelles de jeunes poursuivis	1 à 2 fois par année	1
SPIP	lien sur situations de jeunes condamnés	1 à 2 fois par année	1
<b>Logement hébergement</b>			
FJT	orientations/ dossier demandes hébergement	1 à 2 fois par année	
MISSION LOCALE ACCORD FJT	dispositif urgence mise à l'abri	1 à 2 fois par année	
SIAO	demandes hébergement	1 à 2 fois par année	1
CENTRES MATERNELS	orientations / lien situation	1 à 2 fois par année	
REPAIRS 95	lien sur situation en fin de prise en charge ASE	1 à 2 fois par trimestre	1
SECOURS CATHOLIQUE	recherche accueil familles pour jeunes en rupture hébergement	1 à 2 fois par année	1
<b>jeunesse-Parentalité</b>			
SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE	projet partenarial prévention risques réseaux sociaux	1 à 2 fois par trimestre	
CAF	projet partenarial prévention risques réseaux sociaux / lien situations	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Culture sport Loisirs</b>			
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL GEORG	projet partenarial prévention risques réseaux sociaux	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Politique de la ville</b>			
<b>Santé</b>			
UPAJA unité passerelle ados et jeunes	orientation accompagnement	1 à 2 fois par année	
CMPP	orientation accompagnement	1 à 2 fois par année	
<b>Autre</b>			



**PREVENTION – INSERTION - INCLUSION**



**ASSOCIATION IMAJ**  
22 avenue du Champs Bacon  
95400 VILLIERS LE BEL  
Tél : 01.34.39.16.00  
[www.imaj95.com](http://www.imaj95.com)